

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LETRES APOSTOLIQUES DE N. S. P. LE PAPE, au sujet de la restauration du siège archiépiscopal de Carthage. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE: Ordination au Grand Séminaire; M. Z. Auclair, nommé curé de S. Inte-Clotilde; clôture de la retraite à Sainte-Brigide; bénédiction de l'église de l'Immaculée-Conception; la fête du 3e centenaire de la fondation de la *Prima-Prima-ria*; cérémonie au collège Saint-Laurent; départ de Nos Seigneurs A. Taschereau et E. C. Fabre, pour Toronto; œuvre de l'A-



SOMMAIRE

postolat de la Prière; mort de M. l'abbé Lagacé. — LE TROISIÈME CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE. — CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER: générosité des catholiques américains; un sermon de S. Em. le cardinal Manning; construction de nouvelles églises ou chapelles en Angleterre; appréciation des journaux parisiens *l'Univers*, le *Français*, la *Défense*, la *Croix*, le *Monde*, le *Temps*, au sujet de la lettre de Léon XIII au Nonce à Paris. — LA GRANDE CHARTREUSE. — DÈCES.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉGAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY,
Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche,	14 décembre	—N.-D. des Anges.
Mardi,	16	“ —Sainte-Mélanie.
Jeudi,	18	“ —Saint-Jean de Matha.
Samedi,	20	“ —Sainte-Thérèse.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 14. — 3^{me} Dimanche de l'Avent. — 2^{me} classe, semi-double, ornements violets. En ce jour, on annonce les Quatre Temps, la quête du denier de Saint-Pierre, les antiennes des O.

Lundi,	15.	—Octave de l'Immaculée Conception, double, ornements blancs.
Mardi,	16.	—St. Eusèbe, E. M., semi-double, ornements rouges.
Mercredi,	17.	—De la Férie, ornements violets, QUATRE TEMPS, <i>Jeûne</i> .
Jeudi,	18.	—Expectation de la B. V. M., double majeur, orn. blancs.
Vendredi,	19.	—De la Férie, ornements violets, QUATRE TEMPS, <i>Jeûne</i> .
Samedi,	20.	—De la Férie, ornements violets, QUATRE TEMPS, <i>Jeûne</i> .

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE. — Mercredi 17, à 7½ h. p.m., ouverture de la retraite des hommes.

GRAND-SÉMINAIRE. — Samedi 20, à 6h., ordination générale.

Dimanche 14, Solennité des Titulaires des églises de Saint-Constant et de Sainte-Lucie.

R O M E

—

LÉTTRES APOSTOLIQUES DE NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE
LÉON XIII, PAPE

PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AU SUJET DE LA RESTAURATION DU SIÈGE ARCHÉPISCOPAL DE CARTHAGE

LÉON ÉVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

ad perpetuam rei memoriam.

La charité maternelle de l'Eglise, bien que répandue également sur tout le genre humain, et merveilleusement soucieuse de toutes les nations, cependant a coutume de regarder avec un sentiment particulier de miséricorde, celles que la violence ou l'erreur ont arrachées des bras de l'Evangile. Il n'y a rien de si grave que de voir les ténèbres renaissantes de la superstition aveugler ceux à qui une grâce éclatante et un bienfait de Dieu avaient fait briller la lumière de la vérité : il n'y a rien de si malheureux que de retomber dans la mort après avoir été racheté par le salut.—C'est un secret conseil de Dieu qui a frappé d'une calamité de ce genre nombre de terres, et aussi l'Afrique romaine, alors que la doctrine chrétienne si tôt connue des Africains et reçue d'eux fut éteinte violemment par un flot d'immenses tempêtes.

La destinée lamentable de Carthage dépassa en cela toute mesure ; cette ville, si illustre par la gloire chrétienne autant que par la gloire militaire et civile, fut détruite de fond en comble par de désastreuses vicissitudes, et écrasée sous ses ruines mêmes.

En méditant sur ces événements, Nous, attentif à Notre devoir apostolique, Nous n'avons pu regarder sans une pitié paternelle, tels qu'ils sont aujourd'hui, ces ravages de l'Afrique, placés presque à notre horizon. Puisque Nous voyons que le nom catholique y revit avec assez de force en ce moment, Nous voulons que cette bonne moisson, qui promet des fruits abondants, par Notre culture et Nos soins pousse chaque jour des racines plus profondes, et grandisse heureusement avec l'aide de Dieu. Aussi, comme il importe surtout à la stabilité et à l'ordre de la religion que toutes les sociétés chrétiennes soient sous la conduite d'évêques qui leur soient proches, Nous avons pensé, en regardant l'état de l'Eglise africaine, qu'il fallait relever le siège archiepiscopal de Carthage, et supprimer l'administration apostolique.

Il convient de revenir par la pensée, à ce sujet, sur l'antique

splendeur de cette Eglise, et de tirer du souvenir du passé l'aiguillon de l'avenir. Sans doute il est constant que l'Eglise d'Afrique est née de l'Eglise Romaine, puisque la plus ancienne tradition rapporte que, si ce n'est saint Pierre, ce sont du moins ses successeurs les plus immédiats qui ont apporté l'Evangile aux Africains. Le nom chrétien se montre comme ayant fait de rapides progrès chez eux : le second siècle n'était pas achevé, que les diocèses furent définis, limités, suivant le rite, et plusieurs églises ont été constituées en Afrique. On peut conjecturer la force de leur discipline, par ce fait qu'avant la fin du second siècle l'Eglise catholique reçut de l'Afrique un Pontife, saint Victor, qui, après avoir gouverné habilement la république chrétienne, dix ans après succomba au martyre.—A un court intervalle, une grande quantité d'hommes savants et grands s'y éleva : Nous parlons de Cyprien, de Tertullien, d'Aurelius, d'Evode, de Possidius et de celui de tous qui a le plus illustré non seulement l'Afrique, mais la république chrétienne tout entière, Augustin.

Que Carthage ait présidé aux débuts de l'Eglise africaine, personne n'en doute. Les évêques de cette ville ont acquis de bonne heure une puissance qui primait celle des autres, et l'Eglise même de Carthage, comme on le voit dans saint Augustin, est appelée la tête de l'Afrique. En effet, telle était l'autorité des pontifes carthaginois en Afrique, qu'ils connaissaient d'ordinaire des causes des églises ; ils donnaient aussi des réponses aux évêques, envoyaient des légats au Prince, ordonnaient les conciles de toutes les provinces. Sur ce sujet, le témoignage de Notre Prédécesseur saint Léon IX est très honorable et très grave ; on lui demanda son avis sur le droit de l'archevêché de Carthage, et il répondit à l'évêque Thomas en ces termes :

“ Sans doute, après le Pontife Romain, le premier archevêque “ et le métropolitain suprême de toute l'Afrique est l'évêque de “ Carthage : et il ne peut perdre au profit d'aucun évêque en toute “ l'Afrique, le privilège une fois concédé par le Saint-Siège apostolique et romain ; mis il le gardera jusqu'à la fin des siècles et tant “ qu'on y invoquera le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit “ que Carthage gise abandonnée, soit qu'un jour elle revive en sa “ gloire. Cela est clairement démontré par le concile du B. “ martyr Cyprien, par les Synodes d'Aurélius, par tous les conciles “ africains : et, ce qui est plus important encore, par les décrets de “ Nos vénérables Prédécesseurs, les Pontifes romains.”

Ce n'est pas seulement par la dignité, c'est aussi par l'exemple des vertus chrétiennes, et surtout par celui du courage, que Carthage a semblé l'emporter. En effet, si on en excepte Rome, on ne trouvera pas une autre ville qui ait enfanté tant de martyrs et tant d'hommes illustres pour l'Eglise et pour le ciel. La renommée et le culte de la postérité éloignée distinguent entre tous Perpétue et Felicité, couple de nobles femmes, dont la victoire a été d'autant plus admirable, que la faiblesse de leur sexe a plus longtemps

résisté aux tortures les plus raffinées. Non moins noble est la palme de Cyprien. Après avoir ennobli Carthage par sa sainteté et ses grands actes, le nom chrétien par sa plume et ses ouvrages, il finit au milieu de son Eglise, sous les yeux de ceux mêmes qu'il avait formés pour le martyre par répandre volontiers son sang avec sa vie pour Jésus-Christ dans une éclatante confession.

Ce qui recommande encore la mémoire de l'Eglise de Carthage, c'est que les évêques africains avaient coutume de s'y réunir, sur la convocation de son archevêque, pour y délibérer ensemble sur les affaires communes de la religion. On y rendit, en divers temps, plusieurs décrets fort sages, dont beaucoup survivent, et dont l'autorité a été très efficace pour comprimer les hérésies, pour conserver religieusement la discipline morale dans le clergé et dans le peuple. La renommée reconnaissante célèbre avant tout le troisième Concile de Carthage, tenu par l'évêque Aurélius, homme si remarquable, Concile où Augustin apporta la lumière de sa sainteté et de son génie.

Tant de fruits salutaires de ce genre, obtenus, au prix de tant d'efforts et de travaux pour l'épiscopat carthaginois, doivent être rapportés surtout à l'union intime avec ce Siège apostolique. Comme, en effet, on comprenait en Afrique que, de droit divin, l'Eglise Romaine était établie comme la première et la maîtresse des autres, et que chacune des autres églises recevait d'elle tout principe de vie et de vigueur, comme les branches de leur racine, on n'y eut rien de plus à cœur que de rester attaché par un lien perpétuel et intime aux successeurs de saint Pierre. Différents monuments littéraires, les actes des Conciles, des légations fréquemment envoyées sur de graves affaires aux Pontifes romains, notamment les lettres d'Optat et de Cyprien, attestent cela par le poids d'une grave autorité. Il est digne de mention qu'un tel respect pour le Siège apostolique ne fut affaibli ni par la longueur du temps, ni par les changements effroyables des choses. L'Afrique en retira un double bienfait : dans ses plus grands malheurs, elle trouva toujours un refuge et une consolation dans le Siège apostolique ; puis, forte de l'enseignement et de la protection des Pontifes romains, elle repoussa en partie, en partie éteignit les plus pernicieuses hérésies.

Après avoir duré en la gloire jusqu'à un temps qui n'est pas très éloigné, l'Eglise d'Afrique commença à vieillir et à décliner : mais elle eût pu encore vivre bien plus longtemps, si la violence ne l'eût achevée. Car ce n'est pas le poids de sa vieillesse qui la fit périr ; elle succomba écrasée sous les armes barbares. On sait combien de maux les Vandales ont apportés aux Africains : leurs armées effrénées, partout où elles mettaient le pied, portaient, outre le pillage des villes et le massacre des citoyens, le poison de la peste arienne ; telle était la terreur qu'ils inspiroient, que les catholiques ne pouvaient plus respirer ; ils gémissaient de n'avoir

plus une place où prier, où sacrifier (1). Au septième siècle, les Sarrasins, ennemis du nom chrétien, après avoir inondé ces provinces, comme un ouragan, et imposé aux indigènes le joug d'une cruelle servitude, mirent à feu et à sang cette Carthage, déjà lasse de tant d'épreuves ; ils y apportèrent la ruine complète et la dévastation de l'Eglise.

En ce temps, alors que sévissait en tant de lieux la fureur des ennemis de la foi catholique, s'éleva une nouvelle moisson de martyrs, ainsi qu'un grand nombre de confesseurs, de magnifiques bataillons, de courageux évêques et prêtres, de sorte que l'Eglise africaine, qui avait vécu avec gloire, périt avec dignité.—Dans les ténèbres qui suivirent, deux évêques de Carthage apparaissent, qu'on ne connaît guère que de nom : Thomas, dont on a parlé plus haut, et Cyriaque. Car, presque tous ceux qu'on rencontre au XV^e siècle et après, ne portèrent pour la plupart que des titres honorifiques.

Après cinq siècles de la domination sarrasine, alors qu'il ne restait en Afrique presque plus de traces, et des traces bien faibles, de l'Eglise-sœur, il se rencontra en Italie un homme dont le grand cœur conçut l'idée de sauver la race africaine, et qui pensa à y rétablir la religion catholique. Ce fut, comme tout le monde le sait, François d'Assise. Il envoya à Tunis, chef-lieu du proconsulat d'Afrique et voisin de Carthage, ses deux élèves Egide et Electe, et il leur ordonna de travailler, autant qu'ils pourraient, à rappeler ces peuples à l'institution catholique. Entreprise pleine de risques et d'obstacles, s'il en fut : tous deux y dépensèrent beaucoup de charité et un suprême courage ; l'un fut comblé de gloire en sa sainte entreprise par un noble martyre.—Bientôt Grégoire IX, Notre Prédécesseur, envoya d'autres hommes de ce même institut pour y répandre la civilisation ; mais leurs travaux apostoliques furent interrompus par la persécution barbare, et il arriva nécessairement que la terre d'Afrique ne reçut plus d'hommes apostoliques jusqu'au XVII^e siècle. Alors, enfin, par l'autorité de la Sacrée-Congrégation de la Propagande du nom chrétien, une préfecture apostolique fut instituée, qui comprenait les provinces d'Algérie, de Tripolitaine, de Tunisie ; les enfants de Saint François, dits Capucins, en furent chargés.

Puis, on créa par la suite un préfet apostolique, qui gouverna tout le territoire de la Tunisie : et les mêmes religieux furent investis de cette charge. Ils remplirent cette œuvre difficile, bravement entreprise, avec une âme toujours élevée, et ils donnèrent maintes fois de grandes preuves du pouvoir de la charité. La férocité sauvage des Sarrasins leurs infligea des mauvais traitements incroyables ; on compte en grand nombre ceux qui, enlevés par l'insalubrité du climat, ou par le fer barbare ; ceux qui épuisés par les veilles et de perpétuels labeurs, ont obtenu les honneurs

[1] Victor de Wit, *Pers, Vand.* 1. 1er, c. 7.

du martyre. Leur courage servit à merveille le progrès de la religion, et il faut tenir grand compte des importants avantages qu'en un temps plus récent ils apportèrent aux Africains : paroisses fondées, écoles ouvertes pour l'instruction des enfants, pieux instituts destinés à la consolation des malheureux.

Au commencement de ce siècle, quand les troupes françaises débarquèrent en Afrique, et s'établirent victorieuses sur le littoral, une province y fut établie, dont le gouvernement leur appartint d'abord. Un peu plus tard, un évêque ayant été donné aux Algériens, ces très vastes régions, longtemps soumises à la domination des Sarrasins, parurent avoir repris quelque chose de leur ancien éclat. Ensuite, les diocèses d'Oran et de Constantine ayant été créés, les très saints rites catholiques furent restaurés, après une longue interruption, en plusieurs lieux où jadis une église avait été établie tranquille et prospère. La Tunisie elle-même, où s'était accru le nombre des chrétiens, vit remplacer la préfecture par un vicariat apostolique, et reçut du Siège de Rome un évêque. A partir de ce temps, nombre de mesures utiles à la discipline chrétienne et morale ont été prises : les paroisses ont été agrandies, les écoles augmentées, nombre de pieuses congrégations rassemblées.

Ces commencements déjà prospères donnaient à beaucoup l'espoir que des colonies seraient annexées en ce golfe où Carthage était située, que la ville principale de l'Afrique pourrait être rappelée de la ruine, et recevoir du Pape romain, suivant l'institution des ancêtres, un nouvel évêque. Nous Nous félicitons que le succès ait répondu, en partie, à ces espérances ; Nous avons conscience que, Dieu aidant, la suite y répondra de même. Car, l'E^me cardinal de la S. E. R. Charles-Martial Lavigerie, archevêque d'Alger, ayant pris l'administration du Vicariat tunisien, cet homme sage et actif s'applique à la propagation de la foi et à la constitution stable de l'ordre religieux. En peu de temps, il acheva nombre d'œuvres utiles, et en entreprit beaucoup de très opportunes pour relever Carthage de ses cendres. Il éleva un palais épiscopal avec une chapelle dans la région dite *Megara*, près de l'endroit que Cyprien consacra de son sang, à peu de distance de son tombeau, sur les ruines mêmes de Carthage, là, des habitants du voisinage, surtout des pauvres et des malheureux, trouvent chaque jour la consolation de leur misère. Il établit des prêtres dans sa propre demeure épiscopale, pour accomplir les devoirs de la charge sacerdotale à Tunis et dans les endroits les plus peuplés du vicariat : et ce sont encore les Franciscains Capucins qui continuent à travailler bravement à ce ministère.

Dans la région, appelée *Byrsa*, il fonda le séminaire de Carthage ; les élèves grandissant pour l'espoir du nouveau diocèse, sont instruits dans la théologie, la philosophie, les humanités, par le soin et la direction de maîtres capables. Il ajouta nombre de paroisses aux anciennes ; il en établit une dans la chapelle dédiée

à Saint Louis, à l'endroit même où le pieux roi fut retiré de la brièveté de cette vie pour recevoir au Ciel l'éternelle récompense. En outre, il ouvrit un hôpital pour ceux qui souffrent de ces deux maux ; la vieillesse et la pauvreté, pour soigner les maladies du peuple ; des maisons d'éducation pour les deux sexes.

Donc, après avoir considéré avec soin ce que Nous venons de rappeler, et après avoir pesé chaque chose à sa valeur, et aussi réclamé l'avis de la Sacrée Congrégation chargée de la propagande du nom chrétien, pour le bonheur de toute la société chrétienne, et surtout pour le salut et l'honneur des Africains, Nous rétablisons, par l'autorité de ces Lettres, le siège archiépiscopal de Carthage. En conséquence, Nous ordonnons que les limites du territoire tunisien, dans lesquelles était autrefois Carthage, et qui embrassent aujourd'hui cinq bourgs, à savoir : *La Marsa, Sidi-Bou-Saïd, Douar-es-Chott, La Malga, Sili-Daoue*, avec leurs temples, oratoires, pieux établissements, et avec tous leurs habitants catholiques de l'un de l'autre sexe, passent de la puissance du vicaire apostolique de la Tunisie, sous celle de l'archevêque de Carthage, et lui obéissent à l'avenir.

Parmi les églises qui sont dans les limites de la cité, celle-là sera métropolitaine, sans changement de nom toutefois, que préférera celui qui doit exécuter Nos présentes décisions.

Que l'archevêque de Carthage s'adjoigne, si besoin est, un ou plusieurs vicaires généraux ; en outre, qu'il choisisse dans l'ordre du clergé des conseillers et des assistants pour expédier les affaires de l'archidiocèse. Qu'il connaisse et juge les procès sur les mariages et les autres causes qui sont de la compétence de l'archevêque.— Qu'il dirige librement toutes les autres affaires qui regardent le ministère pastoral.— Qu'il réunisse des synodes diocésains aux époques fixées par le droit. Qu'il établisse, le plus tôt possible, un chapitre de chanoines métropolitains, suivant les prescriptions des lois ecclésiastiques.— Que l'un des chanoines soit le premier dans le chapitre, et soit honoré de la dignité d'archidiaque ; que deux autres soient canoniquement élus pour remplir l'office, l'un de théologal, l'autre de pénitencier.— Que le séminaire carthaginois soit affecté pour toujours à l'éducation des élèves du sanctuaire.— Que pendant la vacance, l'administration de l'archidiocèse soit gérée suivant les prescriptions des Lettres apostoliques de Benoît XIV *Ex sublimi et Quam ex sublimi*.

Quant aux églises suffragantes, aux limites à déterminer, et de même aux autres choses qui regardent la constitution parfaite de l'archidiocèse, Nous voulons Nous réserver entièrement le droit de décider d'une façon opportune ce qui paraîtra convenable.— Enfin, nous chargeons Notre Vénérable Frère Charles-Martial Lavigerie, cardinal de la S. E. R., archevêque d'Alger, administrateur de Tunis, d'exécuter tout ce que contiennent Nos présentes Lettres : et cela soit par lui-même, soit par une tierce personne constituée en dignité ecclésiastique,

Et nous voulons que toutes les choses que nous avons décrétées par ces Lettres, et chacune d'elles, demeurent, en tout temps comme aujourd'hui, fermes, établies, confirmées, et qu'il n'y soit mis obstacle en aucune manière, pas même par Nos règles et celle de Notre Chancellerie, à toutes lesquelles Nous dérogeons en faveur de ces décisions. Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre ces Lettres, ou aller à l'encontre par téméraire audace. Que si quelqu'un prend sur lui de le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant, et de ses apôtres les bienheureux Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an 1884 de l'Incarnation du Seigneur, le quatrième jour des Ides de novembre, de Notre Pontificat l'an septième.

C., card. SACCONI, pro-dataire

F., card. CHIGI.

Visa de la Curie, I. des vicomtes d'Aquila.

Place † du sceau.

I. CUGNONI.

Enreg., au Secrét. des Brefs.

CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE.

Ordination au Grand Séminaire faite par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal le 8 décembre 1884 :

Sous diaconat.—M. C. I. Rochon, Montréal.

Diaconat.—MM. G. J. Hould, N. J. Morin, G. F. Plouffe, Montréal ; B. Wittawer, Aiton ; T. J. Kelley, Hartford ; J. T. McGovern, New York ; J. B. SeKenger, Portland ; D. J. Coughlin, Providence ; T. Duane, F. X. Gores, P. R. Heffron, Saint-Paul ; W. T. Finneran, T. J. Fitzgerald, C. A. Viens, Springfield.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal, M. Z. Anclair a été nommé curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Clotilde.

Dimanche soir, Sa Grandeur Mgr de Montréal a assisté à la clôture de la retraite des jeunes gens à Sainte-Brigide.

Il y eut sermon par M. l'abbé J. B. Proulx, prédicateur de la retraite, procession, pain béni et salut solennel donné par Sa Grandeur.

Avant le salut une adresse avait été présentée à Mgr de Montréal, par le sous-préfet de la congrégation, au nom des congréganistes.

Lundi matin eut lieu, au Grand Séminaire, l'ordination de quatorze diacres et d'un sous-diacre.

A dix heures lundi, Sa Grandeur Mgr de Montréal se rendait à l'église de l'Immaculée-Conception pour en faire la bénédiction.

Assistée de MM. J. M. Mathieu et M. Dugast, Sa Grandeur fit les cérémonies de la bénédiction, après laquelle fut célébrée la première grand'messe par M. Dubuc, curé du Sacré-Cœur. Sa Grandeur présidait au trône, ayant le R. P. H. Hudon comme prêtre assistant et MM. Mathieu et Dugast comme diacres d'honneur.

Le sermon fut prêché par M. M. Auclair, curé de Saint-Jean-Baptiste.

Plusieurs membres du clergé et un grand nombre de citoyens notables, parmi lesquels MM. les juges Jetté et de Montigny, assistaient à cette solennité.

Une adresse fut présentée à Sa Grandeur, au nom des résidents de la localité, par M. A. Lionnais.

La fête du troisième centenaire de la fondation de la congrégation *Prima-Primaria* a été célébrée avec grande pompe à l'église du Jésus par les vêpres, un sermon prêché par le R. P. Ruhlman, une procession, un salut solennel et bénédiction du très saint Sacrement.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, assistée du R. P. Adrien Turgeon et de M. l'abbé Dounelly, présidait à la procession et a donné le salut.

Montréal a donné, une fois encore, lundi dernier, un éclatant et magnifique témoignage de l'intensité de sa foi. Près de six mille hommes et jeunes gens de la ville et de la banlieue, formant les congrégations de la Sainte-Vierge, se sont rendus à Notre-Dame, conduits par leur directeur, pour fêter le troisième centenaire de la congrégation mère *Prima-Primaria*.

La nef principale, les nefs latérales et les deux jubés étaient complètement remplis par les congréganistes. Au milieu de l'allée principale, sur une colonne entourée de cierges et de drapeaux, se voyait la statue de la Très-Sainte Vierge. Dans le sanctuaire, magnifiquement illuminé, se pressaient de nombreux ecclésiastiques de la ville, de la banlieue et des représentants des ordres religieux.

La cérémonie a commencé par des cantiques chantés par un chœur nombreux alternant avec l'assistance. Sa Grandeur Mgr de Montréal, assistée de M. le curé de Notre-Dame et de M. Hamel, G. V., ayant pris place au sanctuaire, a présidé aux vêpres qui ont été chantées ensuite.

M. Colin, supérieur du séminaire, a fait le sermon, après lequel, sur la demande du prédicateur, Mgr de Montréal a daigné donner sa bénédiction aux fidèles.

La cérémonie s'est terminée par un salut solennel et la bénédiction du Très-Saint Sacrement donnée par Sa Grandeur, assistée de M. Hamel, G. V., et de M. Decarries, curé des Tanneries.

Voici un résumé du sermon de M. Coliu, dont le texte était : *Multitudinis credentium erat cor unum et anima una. Actes des Apôtres, chapitre IV, verset 32.*

Après un exorde touchant, dans lequel le prédicateur montre la raison de la fête si solennellement célébrée, il dit qu'il va considérer les congrégations au point de vue particulier de l'action bien-faisante qu'elles exercent sur les âmes de leurs membres et au point de vue général de l'influence qu'elles ont pour le bien de la société.

Au point de vue particulier, les congrégations contribuent à la sanctification personnelle de ceux qui en font partie. Au point de vue général, elles contribuent au bien commun de la religion.

Pour les congréganistes, les congrégations sont des sources de grâces ; elles sont des écoles de vertu ; elles sont aussi des sauvegardes contre la facilité des naufrages de la vie.

La vie est une navigation nécessaire, mais périlleuse ; les naufrages y sont fréquents ; ils sont causés par les passions, par l'isolement, par l'inexpérience.

Les congrégations sont encore des centres de prières. On y apprend à user de la prière, à aimer la prière.

Quant au point de vue général de leur influence sociale, les congrégations exercent cette influence en contribuant au bien général de la religion, en la maintenant dans le pays, et en poussant à son accroissement.

Par la triple prééminence de la force, de l'intelligence et de l'autorité que l'homme a reçue de Dieu, il a le devoir de contribuer au développement et à l'accroissement du corps social de Jésus Christ, l'Eglise.

Dieu a fait l'homme, le chef ; chef de la famille, chef même de la femme, et n'ayant pour chef que Jésus-Christ. En cette qualité, c'est à l'homme qu'appartient l'action et la responsabilité tant dans l'état que dans le corps social de Jésus-Christ. Il devra donc faire tous ses efforts, user de cette triple prééminence qui lui a été donnée par Dieu, afin de rendre plus vivace et plus énergique le corps social de Jésus-Christ.

Ce qui fait l'énergie de ce corps social, c'est la foi, la foi dont la vitalité se manifeste par les actes extérieurs. Aussi pour juger de l'état religieux d'une nation, voyez où en est la foi des hommes qui en font partie. Et pour juger du degré de la foi chez ces hommes, voyez quelles sont leurs pratiques extérieures. Si ces pratiques s'affirment, sont fréquentes, sont entières, le corps social de Jésus-Christ en bénéficie, il est dans sa force, dans sa complète vitalité.

A vous hommes, à vous membres des congrégations, l'avenir social de la religion est dans vos mains, car c'est à vous, comme chefs, qu'appartient l'action sociale ; c'est donc à vous qu'incombe toute la responsabilité.

Et comment exercerez-vous cette action sociale ? Par les associa-

lions. Voyez, en effet, ce qui se passe dans l'ordre civil. Quand l'ennemi menace une nation, on lève des troupes pour la défense des frontières, associations armées; pour fonder ces grandes entreprises industrielles et commerciales, les merveilles du siècle, on forme de grandes compagnies, associations industrielles; pour faire progresser les sciences, les arts, les lettres, on crée des académies, associations intellectuelles.

Il en est de même dans l'ordre surnaturel et de la grâce. Pour protéger, pour développer, pour accroître le corps social de Jésus-Christ, il faut des associations. Vous voyez donc maintenant toute l'importance de vos associations, de vos Congrégations d'hommes.

En vous voyant ce soir dans cette église en si grand nombre, quatre mille, cinq mille, peut-être même plus encore, ne peut-on s'écrier : O cité de Montréal, que vous êtes belle en donnant un si grand développement à vos nombreuses et magnifiques Congrégations, que vous êtes belle et admirable !

Ces associations, Messieurs, que l'on travaille avec tant d'efforts et de peines à établir au delà des mers, vous les possédez vous Messieurs, depuis deux cents ans déjà. Bien faibles au début, elles se sont successivement fortifiées et développées et sont devenues ce que nous les voyons aujourd'hui. Quel plus beau, quel plus éloquent témoignage de la foi de Montréal—qui est toujours Ville-Marie—pourrait-on invoquer ?

Aussi combien grande doit être la confiance en l'avenir religieux de cette cité, tant que ces magnifiques Congrégations existeront.

Montrons maintenant à quelle cause on doit attribuer l'influence de l'action des Congrégations.

Par le nombre organisé, par les vertus, par la piété franche qui y règnent, elles déconcertent et épouvantent le mal qui est audacieux contre les faibles et craintif contre les forts.

Elles raniment le courage pour persister dans le bien. Souvent, en effet, on se décourage, on se désaffectionne du bien parce qu'on ne le voit pas assez pratiquer autour de soi. Tandis qu'en voyant ces convictions affirmées, cette piété libre et franche, on se prend à aimer de nouveau le bien; on se sent réconforté.

Les Congrégations, enfin, ressèrent les liens de la paix. Tandis que dans le monde mille causes divisent les hommes, les Congrégations apparaissent comme un séjour de calme où règne l'union, où on respire la paix. Là, les partis, les opinions, les intérêts les plus opposés se rapprochent au lieu de se heurter comme ailleurs.

Attachez-vous donc toujours davantage à ces pieuses associations, dévouez-vous de plus en plus à leur développement et à leur accroissement.

Le 8 déc., jour de l'Immaculée-Conception, eut lieu au collège St-Laurent une cérémonie qui laissera un souvenir profondément gravé dans plus d'un cœur. Trois jeunes religieux de la congré

gation des Pères de Sainte-Croix venaient, en présence de trois cents anciens amis et compagnons de collège, prononcer leurs vœux de religion : les RR. PP. L. E. Guertin, A. Crevier, O. H. Vanhier.

• La cérémonie fut présidée par le Rev. P. Louage, C. S. C., provincial au Canada. Le Rev. Père, qui a tout à la fois le talent de toucher et de convaincre les cœurs, donna un magnifique sermon sur l'alliance spirituelle qui s'opère entre Dieu et l'âme au jour d'une profession religieuse. Prenant pour texte ces paroles du livre des Cantiques *Delectus meus mihi, et ego illi*, il commença par dire ce que c'est que la grâce de la vocation religieuse, ensuite il fit voir, d'après ce texte, qu'il s'établit dans la profession religieuse une alliance spirituelle entre Dieu et l'âme fidèle à sa vocation. Et dans toute alliance trois choses : 1. choix réciproque ; 2. engagement qui, dans la profession religieuse, est sacré, se faisant par vœux, solennel et irrévocable ; et 3. la société. Il termina en montrant le bonheur qu'il y a dans la fidélité à suivre l'appel divin dans la vocation, et il proposa enfin en cette magnifique fête Marie Immaculée comme modèle de fidélité à écouter la voix de Dieu en tout et toujours pendant sa vie ici-bas.

Nos Seigneurs A. Tasche, évêque de Québec et E. C. Fabre, évêque de Montréal, sont partis mardi soir pour Toronto.

Leurs Grandeurs vont assister aux fêtes données à l'occasion du 25^{me} anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Lynch, archevêque de Toronto.

Nous avons annoncé en son temps que le R. P. Turgeon, S. J., s'occupait de réunir des zélés pour l'œuvre de l'Apostolat de la Prière. La *Petite Revue du Tiers-Ordre*, numéro de décembre, nous apporte le compte rendu de cette réunion que nous nous empressons de publier :

“Le 9 novembre a eu lieu au collège Sainte-Marie chez les RR. PP. Jésuites, une assemblée d'hommes dans le but d'organiser l'œuvre des zélés du Sacré-Cœur. Le succès a été complet. Un grand nombre d'hommes s'étaient rendus à l'appel du R. P. Turgeon, et parmi eux se trouvaient plusieurs des citoyens les plus distingués de cette ville.

Le R. P. Directeur expliqua la nature et le but de l'Apostolat, et le résultat que les zélés pouvaient amener, avec un peu de zèle, dans la propagation de la dévotion au Cœur de Jésus.

“Après ces explications l'on procéda à l'élection des officiers du Conseil. Les Messieurs suivants furent unanimement élus :

“MM. J. C. Auger, président, F. X. Laathier, 1^{er} vice-président, Joseph Audet, 2^{me} vice-président, J. J. Beauchamp, secrétaire, Léon Gougeon, ass.-secrétaire, John O'Neil, trésorier.

“Après l'élection, les noms des zélés furent enregistrés au nombre de quarante trois.

“Il fut ensuite décidé de tenir les assemblées tous les mois dans

la salle de l'Union Catholique, dans le soubassement de l'église du Gesù, immédiatement après la réunion du premier vendredi du mois, à l'église des RR. PP. Jésuites, rue Bleury."

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Lagacé, principal de l'École Normale de Québec, qui a succombé vendredi 5 novembre.

M. Lagacé était âgé de 54 ans. Il était né à Sainte-Anne de Lapocatière. Il fut ordonné prêtre en 1854 et était supérieur de l'École Normale depuis 1871.

TROISIÈME CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE.

Dans le sermon prêché à la Cathédrale par Mgr Healy, évêque de Portland, et qui avait pour sujet "le Pauvre", Sa Grandeur a parlé du triste sort du "Pauvre" dans les temps anciens et dans les temps présents.

"Nous sommes tous fils du même père, Adam, a dit Sa Grandeur, et nous devons vivre comme des frères sans nous occuper du plus ou moins de richesses de chacun de nous, nous traitant les uns les autres le mieux possible."

Parmi les matières dont s'est occupé le concile pendant la semaine est la création d'un certain nombre de nouveaux diocèses et la possibilité de modifications dans certains autres. Ces changements auront lieu principalement dans l'Ouest, un ou deux aussi dans l'Est.

Les membres du concile vont aussi s'occuper de la rédaction d'une lettre pastorale, qui ne sera publiée cependant qu'après l'ajournement du concile. Tous les conciles ont l'habitude de publier des lettres pastorales en s'ajournant.

Mercredi soir Sa Grandeur Mgr Moore, évêque de Ste-Augustine a prêché à la Cathédrale. Le texte de son sermon était ces paroles de Notre-Seigneur : "Allez, maintenant, enseignez toutes les nations."

Après la clôture du concile tous les décrets formulés portant la signature des évêques, seront réunis en brochure et portés à Rome, très probablement par un membre du concile. Quoique tout se fasse au Vatican avec une sage lenteur, on pense qu'on y donnera une prompt attention aux travaux du concile et qu'ils seront révisés, aussi vite que possible, pour être promulgués dans le pays.

Les deux séances d'évêques mercredi au séminaire Sainte-Marie, ont été très occupées. Tous les décrets sur les matières importantes y ont été formulés.

La lettre pastorale, préparée par un comité, a été soumise, jeudi,

tix évêques. Après avoir été revue et corrigée s'il est nécessaire, elle sera publiée dans les États-Unis.

Le rapport contenant tous les travaux du concile ne sera probablement pas prêt à être envoyé à Rome avant un mois, car il faudra beaucoup de travail pour le mettre dans la forme définitive. Ce travail sera fait par les secrétaires du concile sous la haute surveillance du délégué apostolique.

Jedi soir, le Rev. P. Wayrick, rédemptoriste, a prêché à la Cathédrale sur "la Papauté"; c'est le seul prêtre qui ait eu cet honneur pendant le concile.

Quand les décrets d'un concile plénier sont formulés et promulgués, ils ont le caractère des lois ecclésiastiques pour les pays soumis à la juridiction des évêques qui les ont édictés. Le Pape a bien le pouvoir, conjointement avec ses conseillers officiels, de refuser son approbation à ces décrets; mais c'est un pouvoir à peu près nominal, car rarement, si ce n'est jamais, il ne l'a exercé.

Il est certain, d'après les décisions du concile, qu'il n'y aura pas de changement général dans les statuts de l'Eglise américaine; on adoptera seulement quelques-unes des règles en usage dans les contrées où les lois canoniques sont en vigueur, par rapport au déplacement des prêtres, des paroisses. Un dixième des curés seront inamovibles dans chaque diocèse, excepté pour les cas qui paraîtront suffisants à l'officialité ecclésiastique pour que le prêtre soit déplacé. Dans chaque diocèse sera instituée une officialité, composée des dix prêtres les plus éminents, dont les fonctions ne dépendront pas du bon plaisir de l'évêque.

Un autre décret change la manière de choisir les noms des trois prêtres présentés au Pape pour qu'il choisisse parmi eux un évêque lors de la vacance d'un siège épiscopal. Aujourd'hui ces trois noms sont choisis par les évêques de la province; à l'avenir les trois candidats seront choisis par les consultants et les prêtres inamovibles.

Un catéchisme uniforme sera adopté dans tous les États-Unis.

La séance solennelle de clôture, tenue dimanche le 7 du courant, a été encore plus imposante que le jour de l'ouverture.

Tous les prélats, revêtus de leurs ornements les plus riches, sont allés, en procession, de l'archevêché à la cathédrale, où a eu lieu la messe pontificale, célébrée par Mgr Corrigan, archevêque coadjuteur de New York.

Mgr Spaulding, évêque de Peoria, a présenté, dans un éloquent sermon, le résumé des travaux du concile.

Après ce sermon et la passation des derniers décrets, a eu lieu la clôture du concile.

Ces décrets concernent: les relations des ordres religieux, les traitements et autres émoluments du clergé, l'administration des affaires temporelles des églises, des conférences à établir entre les curés des paroisses, l'établissement ou la consécration de nouvelles églises.

Les décrets ayant été adoptés, furent signés par chaque évêque l'un après l'autre. Puis Mgr l'archevêque Henrick, le plus vieux prélat américain, qui a assisté aux deux précédents conciles, remercia vivement Mgr Gibbons et les citoyens de Baltimore de leur hospitalité. Mgr Gibbons lui répondit en termes touchants et dit que la joie qu'il avait éprouvée à l'arrivée des membres du concile n'était surpassée que par la peine qu'il éprouvait de leur départ. Le baiser de paix fut alors échangé entre chaque prélat.

La bénédiction ayant été donnée, le délégué apostolique déclara le concile ajourné *sine die*.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

Les catholiques américains donnent un bien bel exemple de fidélité aux traditions de l'Église en continuant à enrichir par des legs importants le patrimoine des pauvres.

Quelques exemples pris au hasard : Mme Élisabeth Cody, morte à Philadelphie, a légué à diverses institutions de bienfaisance la jolie somme de 35,000 dollars, et à Sa Grandeur Mgr de Philadelphie la somme encore plus considérable de 90,000 dollars, afin d'ériger une maison de correction pour les enfants.

A Baltimore, Mgr l'archevêque a reçu par legs de M. Patrick Venna 38,900 dollars et des héritiers de M. Thomas 60,000 pour faire bâtir une église.

S. Ém. le cardinal Manning dans un remarquable sermon à l'église de Saint-Pierre et Saint-Édouard à Westminster dont le texte était : *Où existe l'esprit du Seigneur*, a dit : " Les conciles ecclésiastiques de Westminster ont précédé ici les Parlements et leurs premières décisions ont été prises pour préserver les libertés de l'Église.

" C'est le christianisme qui a fait l'Angleterre ; il a été le pouvoir créateur et contrôleur qui a uni toutes les classes et toutes les races dans une fraternité générale.

" La liberté et la loi ne sauraient être séparées sans causer la tyrannie chez ceux qui gouvernent, et l'anarchie chez ceux qui sont gouvernés. La vraie liberté ne peut se réclamer que de l'essence divine du christianisme.

" Le christianisme peut, seul, sauver l'Angleterre de la ruine, apprendre aux hommes à se gouverner soi-même afin de pouvoir gouverner les autres. En un mot, c'est la loi de Dieu qui forme la base de toute vraie politique."

Combien sont opportunes ces magnifiques paroles au moment où l'Angleterre est aux prises avec les plus grandes difficultés : lutte contre les dynamitards, agitation intérieure, guerre en Égypte, et question du paupérisme qui, nulle part dans le monde, n'est aussi vitale que chez elle.

Seul, comme le dit S. Ém. le cardinal Manning, le christianisme pourra sauver l'Angleterre et on peut avoir les plus sincères espérances qu'il en sera ainsi quand on voit les chapelles et les églises qui se construisent sans cesse dans ce pays.

C'est une église provisoire de Notre-Dame Étoile de la mer, à Lowestoff, dans laquelle on a exposé pour la première fois, il y a quelques jours, le Saint Sacrement. La cérémonie avait attiré un grand nombre d'assistants, heureux de voir les exercices du culte catholique rétablis dans une localité d'où ils avaient été bannis depuis la Réforme.

C'est une chapelle dans l'école de Leicester qui servira au culte jusqu'au moment où la souscription qu'on recueille permettra de construire une vaste église sur un terrain acheté dans ce but.

C'est aussi une chapelle et une école construites par les Pères Norbertini à Luddington à six milles de Crowle. Les Pères Norbertini desservent à Crowle l'église Saint-Norbert, dont la fondation remonte à quelques années.

La lettre, si digne et si pleine^{**} de mesure que Sa Sainteté a adressée à son Nonce à Paris, aura certainement pour effet de faire cesser les querelles et les discussions si passionnées en même temps que si intempestives, qui s'étaient réveillées plus vives que jamais, il y a quelque temps, en France.

Le Pape a parlé ; et cette grande voix qui retentit avec tant d'éclat dans le monde entier sera écoutée. Sa lettre s'adresse surtout aux journalistes ; elle leur rappelle que c'est au Pape seulement et aux évêques qu'il appartient de trancher certaines questions et qu'eux n'ont qu'à obéir en se laissant guider par leurs chefs spirituels.

Les écrivains catholiques, non seulement en France mais dans tous les pays, en présence de cette lettre, devront faire un retour sur le passé, reconnaître qu'ils ont souvent péché contre la justice et contre la charité, qu'ils se sont complu dans des discussions, dans des attaques qui ne pouvaient que réjouir les ennemis de l'Église et prendre la ferme résolution de suivre toujours les paternels avis du Pape ainsi que viennent de le faire les journalistes catholiques français.

L'Univers s'incline et obéit ; il ne marchandera pas sa soumission. "Le Pape a parlé, tout est dit," et le journal catholique continue en avouant humblement ses torts :

Nous voulons hautement reconnaître, dit-il, que ces avis nous atteignent et que nous avons le devoir d'en prendre notre part. Cette part, nos adversaires d'hier la feront trop large, et l'ennemi commun, dans l'espoir de nous affaiblir, la fera plus large encore. Qu'importe ! Mieux vaut, en pareil cas, se laisser trop charger que de tout rejeter sur ses frères, à l'exemple du pharisien.

"Oui, puisque l'autorité le déclare, les dernières polémiques ont dépassé la mesure, et à force de se prolonger sont devenues inopportunes."

Le Français, après avoir dit qu'il avait toujours eu soin de se tenir en dehors de ces querelles entre catholiques où on avait voulu le mêler sous prétexte de catholicisme libéral, "vieil accouplement de mots qui ne dit plus rien et dont la mauvaise foi seule peut se faire une arme," ajoute :

"Aujourd'hui, après la voix de l'épiscopat, c'est la grande voix de Rome qui se fait entendre. Nul plus que nous ne trouvera l'obéissance douce et facile."

La lettre du Souverain-Pontife qui recommande aux catholiques de s'en remettre aux enseignements du Saint-Siège sur les matières qui les divisent, paraît à la *Défense* la justification de sa conduite, car dit-elle :

"Nous avons toujours décliné comme nulles et dépourvues de toute autorité les accusations, les récriminations incessantes de journalistes qui s'obstinent à vouloir jeter le soupçon ou l'erreur sur l'orthodoxie de leurs confrères. Nous avons dû nous indigner quand nous avons vu ces soupçons viser, atteindre même, devant certains lecteurs, jusqu'aux chefs de l'Eglise."

"Or, le Pape nous conseille à tous le respect et l'obéissance à son autorité et à celle des évêques, interdisant aux inférieurs de s'arroger le droit de juger les doctrines et la conduite de leurs vrais docteurs et pasteurs."

La *Croix* a compris que les journalistes catholiques avaient mieux à faire qu'à se disputer entre-eux; elle a combattu sans relâche la révolution et les révolutionnaires. La lettre du Saint-Père ne fait que la confirmer dans cette attitude :

"Le Nonce a publié les volontés de son roi. Nous serons toujours dociles à ses volontés et nous voulons la paix, comme notre père la désire. La *Croix* est un instrument de paix. C'est pour cela qu'elle est un signe de contradiction et qu'elle suscite la haine de tous ceux qui veulent la guerre. Contre tous ces batailleurs de l'enfer nous continuerons à lutter."

Après avoir constaté que le Souverain-Pontife rappelle les catholiques à l'observation des préceptes et des devoirs que rappelait au-si naguère l'archevêque de Paris, le *Monde* ajoute :

"Nous n'aurons donc aucune peine, en ce qui nous regarde, de nous conformer de plus en plus à ces enseignements: notre absolu dévouement pour l'Eglise, notre humble soumission à l'autorité du Saint-Siège et des évêques nous rendent facile l'accomplissement de ce devoir."

Après ces extraits des journaux catholiques de Paris, il est intéressant de connaître l'appréciation des journaux républicains. Nous prenons celle d'un des plus importants, le *Temps*. Ce journal a toujours eu dans les questions religieuses une certaine modération — modération relative bien entendu — et son directeur, M. Hébrard, sénateur, c'est toujours défendu d'en faire un organe protestant. Le *Temps* apprécie ainsi la lettre du Pape :

"Cette lettre, il n'y a pas à s'y méprendre, est la condamnation

formelle de l'attitude prise par l'*Univers* et par les rares catholiques rangés derrière lui. Le Saint-Père prend hautement le parti des évêques contre ce journal et ses adhérents."

LA GRANDE-CHARTREUSE.

(Suite et fin.)

La solitude, elle est absolue ici. Chaque Chartreux a son jardin, son promenoir couvert, sa maison séparée, où il couche, où il mange isolément, et même son oratoire privé, où il dit une grande partie de l'office, dans la stalle solitaire, s'asseyant, se levant, s'inclinant, se couvrant, et se découvrant, selon les moments, comme s'il était au chœur.

Deux fois le jour, une fois la nuit, il va chanter avec ses frères les louanges de Dieu. Chaque semaine il y a une promenade commune et une récréation commune; aujourd'hui, à cause de la Saint-Bruno, ils ont mangé ensemble. sans parler : c'est tout. Hors de là, silence perpétuel, travail sans témoin; chacun seul avec Dieu!

Mais quel travail?

Le travail auquel sont propres des gens instruits comme le sont ces quarante prêtres, le travail de tête et de plume. Ah! je vous assure qu'ici la bibliothèque ne moisit pas! Je m'y arrêtais tout à l'heure, et je voyais de silencieux fantômes encapuchonnés de blanc, qui rapportaient, replaçaient, cherchaient, emportaient, à tout moment, des ouvrages documentaires, de grands et de petits livres. Je me rappelais ce cri d'un Père général, au milieu d'un incendie qui détruisait sa chère chartreuse: "Tout le monde à la bibliothèque! Sauvez d'abord les livres! *Fratres, ad libros!*" C'était, je crois, au temps de Dom de Galliffet.

Ce dont les moines sont fiers, ce qu'ils regardent comme leur plus beau bouquet de fête, le plus agréable à saint Bruno pour son centenaire, c'est leur fidélité rigoureuse aux traditions cartusiennes. L'ordre achève son huitième siècle, sans avoir jamais subi de réforme; il n'a pas dévié. Non seulement il n'a jamais glissé dans le relâchement, mais il a répugné aux moindres changements; et, ce qui est plus curieux, il a obstinément résisté aux modifications que les papes eux-mêmes ont voulu y introduire!

Ainsi Rome a désiré que le général des Chartreux portât la croûte et la mitre:— les Chartreux ont tant supplié que cette innovation ne leur a pas été imposée. Rome a voulu que les religieux malades pussent manger un peu de viande:— les Chartreux ont obtenu le maintien rigoureux de leurs observances primitives: jamais, depuis qu'ils existent, un aliment gras n'a franchi leur porte: ce qui, par parenthèse, n'a pas été au détriment de la longévité; car la délégation chargée d'aller demander au Pape le maintien exclusif des aliments maigres ne comptait que des Chartreux de quatre-vingts ans.

Le latin est resté, comme autrefois, la langue officielle de leur maison. Ils ont conservé pour la messe, dans leur austère église, qui n'est jamais fleurie, des rites spéciaux, des rites quotidiens et immuables, auxquels n'ajoutent aucune pompe nouvelle les solennités même les plus importantes, comme celles d'aujourd'hui. Ils n'ont pas admis les orgues : la voix humaine chante seule avec les tourmentes de la montagne. A table, en dépit des usages universels, il boivent dans une tasse à deux anses, qu'ils tiennent des deux mains, parce que leurs anciens faisaient ainsi. Les Frères n'abordent jamais leur Prieur sans baiser respectueusement le pan de sa robe.

Ils ont conservé la coutume de se raser la tête tous les quinze jours, ce qui, paraît il, est, au moins en hiver, une pénitence plus dure que leur cilice et leur jeûne. Ils ont surtout scrupuleusement respecté la constitution gouvernementale, très forte et très pondérée : celle-ci attribuée à un chapitre général élu une autorité qui balance celle même du général. L'éminent titulaire de la charge, Dom Anselme-Marie, ne pourrait rien contre une décision souveraine de l'Assemblée annuelle.

Cette perpétuité minutieuse, cette immutabilité de huit cents ans frappe et intéresse vivement.

Ce matin, à l'office de saint Bruno le cérémonial qui a paru le plus saisissant est celui de la communion. Les religieux profès, restés à leur place, s'étendent tout de leur long, non pas à plat ventre, mais couchés sur le côté, le coude supportant la tête, dans l'attitude du sommeil : — c'est la prostration selon le rite de saint Bruno. Pendant ce temps, les communicants agenouillés, sur un seul rang, forment un vaste cercle autour de l'autel. Aussitôt qu'ils ont reçu l'hostie des mains du célébrant, ils se passent, à la ronde, un calice de vin non consacré, dans lequel chacun trempe légèrement ses lèvres : — c'est un curieux mémorial de la communion sous les deux espèces.

Les fêtes de saint Bruno, avec leur caractère de grandiose simplicité, se compléteront, dimanche prochain, par le sacre de Mgr Jourdan de la Passardière, grand-vicaire de Grenoble, un de nos premiers orateurs, que le Saint-Siège honore de la mitre, en dehors de toute présentation et intervention gouvernementales. Le nouveau pontife a voulu recevoir, dans cette poétique solitude, l'onction épiscopale ; c'est une heureuse inspiration !

Pour finir, une gracieuse parole du Père général :

— Un de vos visiteurs, lui disais-je en prenant congé, a récemment intéressé les lecteurs du *Gaulois*, en leur communiquant ses impressions sur la belle œuvre de Votre Révérence, sur l'asile de vos sourds-muets : c'est un artiste de l'Opéra, M. Salomon.

— Il est une chose, m'a répondu le bon moine, que M. Salomon a omis d'ajouter..... C'est qu'il a bien voulu chanter dans l'église paroissiale de cette commune ; que le plaisir de l'entendre a attiré de larges aumônes..... et que les pauvres de la montagne lui devront leur pain cet hiver !

L. DE LABRIÈRE.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée d
prier pour les morts, afin qu'ils soient
déliivrés de leurs péchés.
11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Peter Rogers—Angèle Dubé—Catherine Fohaney—Jos.
David—Antoine Provost—Julie Tremblay—Michael Scanlan
—Albert Davoust—Amable Baudin—Mélina Baron—James
O'Foole—Marg. McGloin—Edward Fogue—Robert Kane—
Marie Pepin—Patrick Murphy—Elizabeth McGuire—Isaïe
Hudon—Joseph Gervais—Esther Martel—Ann O'Connor—
Exilda Major—Théophile Lacroix—Odilon Labbé.

DE PROFUNDIS.

POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON

• Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le
marché et des meilleures manufactures. Chez

L. J. A. SURVEYER
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

FERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

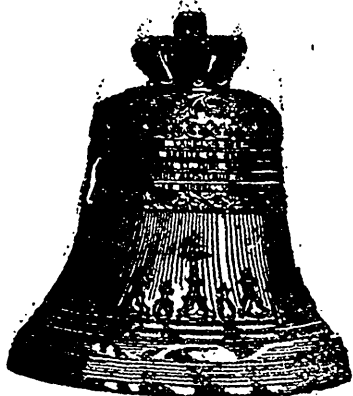
GABOURY & GADREUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents,
résidences, à la Campagne et à la Ville.

RÉPARATIONS exécutées à bref délai à PRIX
MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,
MONTREAL.

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par N. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Escissions, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Union, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

EUSEBE SENECAL & FILS

No. 20, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES.	JOURNAUX.	REVUES PERIODIQUES.	MUSIQUE.
PAMPLETS.	PROSPECTUS.	CIRCULAIRES.	BLANCS D'ASSURANCES
PETITES AFFICHES.	BLANCS DE BANQUE.	BLANCS DE COUR.	
BLANCS DE RECUS	FACTUMS.	PLACARDS. ETC.	
BILLETS DE CHARGEMENTS.	CATALOGUES D'AFFAIRES	LETRES FUNERAIRES.	
CARTES DE VISITES.			

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

25 Cts

Employez les
Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

CLOCHES D'ÉGLISES

The Jones Bell foundry Co
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
Fabricants de sonniers en cr.

ÉTABLI EN 1859

HENRY T. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent
MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

À MONTREAL

près de la Banque d'Épargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

Troy, N.-Y., U. S. A.

AUX ECONOMES
BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

BEURRE, THE,

VINS, BIÈRE ET PORTER.

UNE SPÉCIALITÉ.